

## Programmes d'aide financière aux entreprises

**Légende (Type d'activité supportée) :** \* **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtimens, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

## ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide									
				Type	Montant maximal								
<b>Crédit d'impôt pour demande de services d'adaptation technologique 🔍</b>													
Revenu Québec	Ce crédit d'impôt est accordé lorsqu'une entreprise a conclu un contrat avec un centre de liaison et de transfert (CLT) ou un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en vue d'obtenir un service de liaison et de transfert admissible.	Projet de liaison et de transfert en partenariat avec un CLT ou un CCTT	Société ayant un établissement au Québec	Crédit d'impôt remboursable	Le taux du crédit d'impôt est de 40% des dépenses admissibles dans le cadre du contrat conclu un CLT ou un CCTT								
					DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
								X				X	
<b>Fonds d'accélération des collaborations en santé 🔍</b>													
MÉSI	Ce fonds vise à améliorer et à renforcer les collaborations dans l'ensemble de la chaîne d'innovation des sciences de la vie. Il encourage les collaborations de recherche entre une ou plusieurs entreprises privées et au moins un établissement de recherche public admissible. Le projet est cofinancé par les fonds public et privé. Les contributions du partenaire(s) privé(s) peuvent être en argent ou en nature. Les partenaires privés peuvent participer aux projets, mais ne peuvent pas faire la demande, qui doit être déposée par les institutions de recherche ou OSBL.	Projet touchant à toutes les disciplines se rapportant au domaine de la santé d'au moins de 3 M\$. La priorité est donnée aux projets qui: *répondent à des enjeux de santé ciblés par le ministère de la Santé et des Services sociaux; et *portent sur la médecine de précision et l'exploitation des méga données en santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>OSBL québécoise;</li> <li>Institut de recherche publique ou entreprise québécois ou étranger qui exerce ses activités dans les secteurs de l'industrie biopharmaceutique, des technologies médicales ou des technologies de l'information appliquées à la santé.</li> </ul>	Cofinancement.	La subvention gouvernementale est d'un minimum de 1,5M\$ et peut atteindre un maximum de 10M\$, et couvre jusqu'à un maximum de 50% du coût du projet.								
					DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X	X				X	

## Programmes d'aide financière aux entreprises

**Légende (Type d'activité supportée) :** \* **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtiments, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide								
				Type	Montant maximal							
<b>Programme canadien de l'innovation à l'international (PCII)</b> 🔍												
Service des délégués commerciaux du Canada	Ce programme vise à aider les entreprises canadiennes à commercialiser des technologies en collaboration avec des partenaires internationaux dans les pays avec lesquels le Canada a conclu un accord en matière de science, de technologie et d'innovation. Ces pays sont les suivants : le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Israël et la Corée du Sud.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets de collaboration avec un partenaire d'un des pays visés pour adapter un produit, un procédé ou service afin de tenir compte des caractéristiques du marché mondial;</li> <li>Projets pour aller chercher des connaissances à l'étranger et tirer parti des talents à l'échelle mondiale pour combler des lacunes techniques.</li> </ul>	PME canadienne.	Subvention.	Les aides varient selon les ententes. Généralement le programme couvre jusqu'à 50% des coûts admissibles.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X		X		X	
<b>Programme d'innovation dans les collèges et la communauté – subventions de renforcement de l'innovation (ICC)</b> 🔍												
CRSNG	Ce programme vise à encourager les partenariats entre les collèges et le secteur privé qui mèneront à l'innovation dans les entreprises via trois types de subvention.	Projets de recherches dans les domaines des sciences naturelles et le génie, les sciences humaines ou les sciences de la santé.	Entreprise canadienne.	Subvention versée au collège partenaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le montant maximal d'aide par année est de:</li> <li>100 000\$ pour les subventions de renforcement de l'innovation Entrée;</li> <li>400 000\$ pour les subventions de renforcement de l'innovation Croissance et Continuité;</li> <li>300 000\$ pour les subventions de renforcement de l'innovation Continuité.</li> </ul>							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X					X	
<b>Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence</b> 🔍												
MÉSI	Ce programme vise en autres à favoriser le développement des grappes métropolitaines et filières industrielles. Les entreprises peuvent obtenir de l'appui pour les projets qui bénéficient au développement de plusieurs entreprises ou qui favorisent les alliances et maillage entre entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'études sur le positionnement technologique et concurrentiel d'un secteur;</li> <li>Préparation et la mise en œuvre d'une stratégie d'image de marque d'un secteur;</li> <li>Réalisation d'un projet de recherche réalisé pour le compte d'un regroupement d'entreprises d'un même secteur ou de secteurs associés</li> </ul>	OBNL Entreprise canadienne ayant un établissement au Québec (sous certaines conditions).	Subvention.	L'aide financière prend la forme d'une subvention pouvant atteindre 50 % des dépenses admissibles. Toutefois, ce taux ne peut dépasser 40 % dans le cas où le promoteur du projet est une entreprise.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
											X	

## Programmes d'aide financière aux entreprises

**Légende (Type d'activité supportée) :** \* **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtimens, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide								
				Type	Montant maximal							
<b>Programme de soutien à la recherche (PSR) -Soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation (SIIRI) (Volet 4)</b> 🔍												
MÉSI	Ce programme vise à accroître les collaborations de recherche universités-entreprises internationales, intersectorielles et interordres. Les projets admissibles doivent faire appel à la participation d'au moins un organisme québécois (en priorité les entreprises avec moins de 250 employés) et un partenaire étranger.	Projets de recherche avec un/des partenaire(s) étranger(s) ou issu(s) d'une autre province canadienne.	OBNL, établissement de recherche ou entreprise québécoise ou filiale d'entreprise étrangère menant des activités de R-D au Québec.	Subvention.	L'aide maximale est de: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 150 000\$ pour les projets de recherche bilatéraux (entre le Québec et un pays ou une autre province canadienne);</li> <li>• 250 000\$ pour les projets de recherche multilatéraux (entre le Québec et au moins deux pays ou provinces canadiennes);</li> <li>• 1,5 M\$ pour les projets d'envergure (projet interdisciplinaire et intersectoriel impliquant plusieurs partenaires étrangers et qui vise à répondre à des grands défis économiques et sociétaux du Québec).</li> </ul>							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X					X	
<b>Programme Quantum Leap</b> 🔍												
CQDM	Quantum Leap soutient la recherche précompétitive dont les percées technologiques stimuleront la productivité de la R-D biopharmaceutique et apporteront des solutions aux besoins critiques de l'industrie. Ce programme permet aux PME et aux chercheurs universitaires de développer des plateformes qui auront un impact sur la recherche biopharmaceutique tout en les positionnant avantageusement pour la commercialisation.	Développement de technologies, de plateformes ou d'outils novateurs qui améliorent le processus de R-D de médicaments.	PME canadienne du secteur biopharmaceutique.	Subvention.	Le financement varie entre 500 000\$ et 2,5 M\$.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X				X	

## Programmes d'aide financière aux entreprises

**Légende (Type d'activité supportée) :** \* **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtiments, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide								
				Type	Montant maximal							
<b>Programmes d'accords industriels (PAI)</b> 🔍												
MÉSI	Les PAI visent à favoriser la négociation et la conclusion d'accords de partenariat entre le Québec et les régions suivantes: France, Bavière, Bruxelles-Capitale, Catalogne, Flandre, Lombardie et Wallonie. Les entreprises admissibles peuvent recevoir une indemnité pour les frais de déplacement et de séjour des dirigeants ou cadres techniques qui sont en mission à l'étranger.	Projets de négociation ou d'accord industriel entre une PME québécoise et un partenaire dans le but de : <ul style="list-style-type: none"> <li>acquérir ou cesser le savoir-faire ou les brevets;</li> <li>élaborer conjointement un produit ou un procédé; ou</li> <li>créer une société mixte.</li> </ul>	PME québécoise qui existe depuis au moins un an.	Subvention.	Un montant forfaitaire de 1 200 \$ par personne est accordé comme appui logistique à la réalisation de la mission. Le montant monte à 1 500\$ dans le cas du Programme Industriel France-Québec.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X		X		X	
<b>Subventions Connexion</b> 🔍												
CRSNG	Les subventions Connexion offrent un appui financier pour encourager les chercheurs universitaires et collégiaux à établir des relations avec l'industrie et d'autres groupes d'utilisateurs fins des connaissances en vue de former de nouveaux partenariats.	Établissement de nouveaux partenariats à des fins: <ul style="list-style-type: none"> <li>de recherche en sciences naturelles ou en génie; ou</li> <li>d'embauche d'étudiants comme stagiaires.</li> </ul>	Entreprise canadienne en exploitation depuis au moins deux ans et avoir au moins deux employés à temps plein.	Subvention versée au chercheur et organisme partenaire.	Le montant maximal de l'aide est de 25 000\$.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X				X	X	
<b>Subventions De l'idée à l'innovation (INNOV)</b> 🔍												
CRSNG	Les subventions INNOV ont pour objectif d'accélérer le développement pré concurrentiel des technologies prometteuses issues des milieux universitaire et collégial et de promouvoir leur transfert vers une entreprise canadienne établie ou nouvelle. Elles offrent des fonds aux membres du corps professoral de collège ou d'université à l'appui de projets de R-D dont le potentiel sur le plan du transfert de technologie est reconnu.	Activités de R-D dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>Perfectionnement et mise au point de modèles;</li> <li>Vérification de l'application;</li> <li>Réalisation d'études sur le terrain et enquête sur le marché;</li> <li>Préparation de démonstrations;</li> <li>Fabrication de prototypes;</li> <li>Réalisation d'essai bêta.</li> </ul>	Entreprise canadienne ou entreprise étrangère qui peut démontrer les avantages sur l'économie canadienne qui découlent de leur participation aux projets.	Subventions versées aux chercheurs partenaires.	Le montant maximal demandé au CRSNG varie selon la phase du projet, soit entre 15 000\$ et 350 000\$.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X				X	

## Programmes d'aide financière aux entreprises

**Légende (Type d'activité supportée) :** \* **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtiments, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

Organisme gestionnaire	Description du programme	Projets admissibles (non exhaustifs)	Critères d'admissibilité	Caractéristiques de l'aide								
				Type	Montant maximal							
<b>Subventions de recherche et développement appliquée (RDA)</b> 🔍												
CRNSG	Les RDA appuient des projets de R-D appliquée dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences humaines ou des sciences de la santé et menés conjointement par des chercheurs des collèges et leurs partenaires du secteur privé. Les entreprises partenaires et le CRSNG partagent les coûts directs des projets.	Projets de R-D en partenariat avec un collègue canadien dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences humaines ou des sciences de la santé	Entreprise canadienne	Cofinancement.	Les subventions versées par le CNRSNG peuvent atteindre 150 000\$ à condition que l'entreprise partenaire verse un montant au moins équivalent, soit 150 000\$.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X				X	
<b>Subventions d'engagement partenarial (SEP)</b> 🔍												
CRNSG	Les SEP permettent aux entreprises établies au Canada de bénéficier de l'expertise des chercheurs qualifiés en accordant une subvention aux chercheurs universitaires et collégiaux qui appliquent leur connaissance à la résolution de problèmes propres à ces entreprises.	Projets de recherche impliquant un chercheur de niveau universitaire ou collégial.	Entreprise ayant une base opérationnelle au Canada avec au moins deux employés à temps plein et être en activité depuis au moins deux ans.	Subvention versée aux chercheurs partenaires.	La subvention maximale est de 25 000\$.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
						X	X				X	
<b>Visée mondiale en innovation</b> 🔍												
Service des délégués commerciaux du Canada	Ce programme appuie financièrement les chercheurs qui souhaitent commercialiser de la technologie en profitant de possibilités de collaboration mondiale en R-D avec des intervenants clés sur les marchés étrangers. Dans le cadre de ce programme, les chercheurs peuvent recevoir une indemnité pour les frais juridiques requis pour consolider des partenariats et autres coûts liés aux collaborations internationales tels que les frais de déplacement internationaux et locaux, d'hébergement, de repas, les coûts de réunions, etc.	Projets de commercialisation d'une technologie en collaboration avec des partenaires étrangers.	Chercheur affilié à une PME, université et centre de recherche non gouvernemental canadien.	Subvention versée aux chercheurs partenaires.	L'aide est d'un montant maximal de 75 000\$ et couvre jusqu'à 75% des dépenses admissibles.							
				DÉM	GES	RECH	DEV et COM	INV et PROD	EXP	RH	PART	FIN et CAP
							X		X		X	

Dernière mise à jour en décembre 2017

## Programmes d'aide financière aux entreprises

**Légende (Type d'activité supportée) :** \* **DÉM:** Démarrage | **GES:** Gestion d'entreprise | **RECH:** Recherche | **DEV et COM:** Développement et commercialisation | **INV et PROD:** Investissement (bâtiments, équipements, technologie, acquisitions...) et productivité | **EXP:** Exportations | **RH:** Ressources humaines | **PART:** Établissement de partenariats | **FIN et CAP:** Financement et capitalisation

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

ARC	Agence du revenu du Canada
BDC	Banque du développement du Canada
CDPQ	Caisse de dépôt et placement du Québec
CNRC	Conseil national de recherches Canada
CQDM	Consortium québécois sur la découverte du médicament
CRCD	Capital régional et coopératif Desjardins
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
DEC	Développement économique Canada
EDC	Exportation et développement Canada
EDSC	Emploi et Développement social Canada
IQ	Investissement Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
ISDE	Innovation, Sciences et Développement économique du Canada
MÉSI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire
PARI	Programme d'aide à la recherche industrielle
R-D	Recherche et développement
R-D	Recherche scientifique et développement expérimental